

Politique de Promotion du Contenu Local et de l'Intégration Nationale

L'Energie pour un
Développement Durable

DECLARATION GENERALE DE LA POLITIQUE DE PROMOTION DU CONTENU LOCAL ET DE L'INTEGRATION NATIONALE

SONATRACH, en tant que locomotive de l'économie nationale, s'inscrit pleinement avec les orientations des Pouvoirs Publics visant la relance économique, en mettant en place une politique de promotion du contenu local et d'intégration nationale afin de contribuer à dynamiser le tissu industriel, à développer les compétences algériennes et à fédérer les efforts pour intégrer les nouveaux enjeux de compétitivité, de qualité, d'innovation et de savoir.

Dans cette perspective, **SONATRACH** œuvre à créer des opportunités de croissance et de développement au profit des entreprises algériennes créatrices de richesse pour sa chaîne de valeurs. De ce fait, **SONATRACH** contribue au renforcement des capacités nationales de production de biens et services et à la modernisation de la supply chain locale pour répondre d'une manière efficace et efficiente à ses besoins à moyen et long termes.

SONATRACH se fixe l'objectif de maximiser le taux d'intégration nationale dans ses activités, en s'engageant à mettre en place les actions suivantes:

- **Intégrer** dans sa procédure de passation des contrats des modalités imposant aux structures opérationnelles et fonctionnelles de **SONATRACH** de recourir, en priorité, au contenu local, lorsqu'il est en mesure de répondre au besoin.
- **Adapter** la stratégie contractuelle pour favoriser le recours, en priorité, à l'outil national de production.
- **Exiger** des cocontractants étrangers le recours à la sous-traitance locale dans la mesure de sa disponibilité et de sa qualification.

- **Accompagner** les entreprises algériennes pour la fabrication de biens et/ou la réalisation de projets susceptibles de constituer une alternative à l'importation y compris en matière de certification et de normalisation internationales.
- **Soutenir** les sociétés de droit algérien, auprès des institutions relevant de l'Etat, à l'effet de faciliter la réalisation des actions relatives à la promotion du contenu local et à l'intégration nationale.
- **Communiquer** régulièrement, notamment avec les PME, TPE, Start-up et Universités, à travers des campagnes de communication, sur les besoins et les opportunités d'affaires offertes dans les plans procurement de SONATRACH.
- **Associer** les sociétés affiliées à SONATRACH dans les actions du développement et de la promotion du contenu local et de l'intégration nationale.
- **Contribuer** au développement des capacités nationales en matière de maîtrise technologique dans

les métiers de SONATRACH, à travers la collaboration avec les partenaires nationaux et étrangers, les universités, les centres de recherche & développement, les start-up et les organismes de formation professionnelle de façon à créer des opportunités pour le développement du contenu local et l'intégration nationale.

- **Encourager** les partenariats entre les entreprises algériennes publiques et privées mis en place dans un cadre organisé, afin de rehausser la compétitivité et de fédérer leurs capacités de réalisation.

SONATRACH adopte toutes les mesures nécessaires pour que les engagements énoncés, ci-dessus, se reflètent dans la conduite de ses activités et celles de ses filiales. Un dispositif de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de cette politique est mis en place au sein de SONATRACH.

La responsabilité liée à la promotion du contenu local et à l'intégration nationale incombe à tout un chacun et à tous les responsables de SONATRACH et de ses filiales.

POLITIQUE DE PROMOTION DU CONTENU LOCAL ET DE L'INTEGRATION NATIONALE

I. Introduction

La présente politique s'inscrit dans le cadre de l'application des orientations des Pouvoirs Publics concernant la promotion de l'outil national de production (public et privé), l'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale et la réduction des importations.

En effet, SONATRACH met en place sa politique de promotion du contenu local et de l'intégration nationale à l'effet de renforcer et accélérer le recours à l'outil national de production pour la réalisation et le développement de ses activités et ce, dans le cadre de la refonte de l'économie nationale centrée sur la valorisation des ressources nationales et du potentiel humain.

Dans cette optique, SONATRACH s'engage à mettre en place un plan de promotion du contenu local et d'intégration nationale, visant à atteindre des objectifs stratégiques et opérationnels mesurables et réalisables en la matière.

II. Objet

La présente politique énonce les engagements de SONATRACH en vue du développement des capacités de production nationale, à travers la mobilisation de compétences algériennes et le recours au contenu local pour l'acquisition de biens, la réalisation de travaux, la prestation de services, et d'études et de conseils.

III. Stratégie de SONATRACH en matière de promotion du contenu local et d'intégration nationale

La stratégie de SONATRACH en matière de promotion du contenu local et d'intégration nationale a pour objectif principal, de minimiser les importations de biens et de services utilisés dans ses activités principalement celles liées au secteur Oil & Gas à l'effet de contribuer à accélérer le développement des entreprises algériennes et à la croissance de l'économie nationale.

Cette stratégie s'appuie sur le déploiement d'une politique particulière claire et engageante, soutenue par un programme de développement spécifique et sous-tendue par une organisation adéquate à tous les niveaux de l'Entreprise et de ses filiales.

Cet objectif stratégique :

- s'inscrit dans le cadre de la responsabilité sociétale (RSE) de SONATRACH.

- et traduit son rôle en tant qu'acteur majeur dans le développement durable du pays.

Le développement du contenu local et d'intégration nationale doit constituer pour SONATRACH et ses filiales, une dimension indissociable de leur business model.

IV. Principes de politique de promotion du contenu local et de l'intégration nationale

La présente politique s'appuie sur les cinq (05) principes fondamentaux suivants :

- **Recourir** en priorité au contenu local lorsque ce dernier est en mesure de répondre au besoin et ce, sans distinction entre entités publiques et privées.

- **Informer** les opérateurs économiques nationaux des besoins de SONATRACH, à l'effet de s'inscrire dans une démarche globale d'amélioration de leur compétitivité, en adaptant et développant leurs domaines d'activités.

- **Coopérer** avec les opérateurs économiques nationaux pour leur permettre de présenter leurs projets et/ou activités et de les accompagner, le cas échéant, en matière de développement de compétences et capacités techniques en interne.

- **Challenger** la performance et le savoir-faire des entreprises algériennes en leur permettant de participer à la réalisation de projets structurants de SONATRACH.

- **Développer** les capacités nationales en matière de maîtrise technologique, à travers la collaboration avec

les partenaires nationaux et étrangers, les universités, les centres de recherche & développement, les start-up et les organismes de formation professionnelle.

V. Vision

SONATRACH, à travers cette politique inclusive, vise à contribuer dans la mise en place d'un écosystème national de compétitivité, de performance et d'innovation pour une contribution pérenne de l'outil national de production, un développement des compétences technologiques et humaines locales et une maîtrise des nouvelles technologies.

VI. Objectifs

SONATRACH, s'est fixée les principaux objectifs suivants :

- Maximiser la participation de l'outil national de production dans sa chaîne de valeurs.

- Maîtriser ses dépenses liées à l'importation de biens et de services.
- Encourager l'émergence de nouvelles entreprises algériennes fondées sur l'innovation, la compétitivité, la qualité et le savoir.
- Atteindre un degré de maîtrise technologique appréciable dans ses différentes activités liées à la chaîne des hydrocarbures.
- **Adapter** la stratégie contractuelle pour favoriser le recours, en priorité, à l'outil national de production.
- **Exiger** des cocontractants étrangers le recours à la sous-traitance locale dans la mesure de sa disponibilité et de sa qualification.
- **Accompagner** les entreprises algériennes pour la fabrication de biens et/ou la réalisation de projets susceptibles de constituer une alternative à l'importation y compris en matière de certification et de normalisation internationales.

VII. Engagements

SONATRACH, s'engage à mettre en place les actions suivantes :

- **Intégrer** dans sa procédure de passation des contrats des modalités imposant aux structures opérationnelles et fonctionnelles de **SONATRACH** de recourir, en priorité, au contenu local, lorsqu'il est en mesure de répondre au besoin.
- **Soutenir** les sociétés de droit algérien, auprès des institutions relevant de l'Etat, à l'effet de faciliter la réalisation des actions relatives à la promotion du contenu local et à l'intégration nationale.

- **Communiquer** régulièrement, notamment avec les PME, TPE, Start-up et Universités, à travers des campagnes de communication, sur les besoins et les opportunités d'affaires offertes dans les plans procurement de **SONATRACH**.
- **Associer** les sociétés affiliées à **SONATRACH** dans les actions du développement et de la promotion du contenu local et de l'intégration nationale.
- **Contribuer** au développement des capacités nationales en matière de maîtrise technologique dans les métiers de **SONATRACH**, à travers la collaboration avec les partenaires nationaux et étrangers, les universités, les centres de recherche & développement, les start-up et les organismes de formation professionnelle de façon à créer des opportunités pour le développement du contenu local et l'intégration nationale.
- **Encourager** les partenariats entre les entreprises algériennes publiques et privées mis en place dans un cadre organisé, afin de rehausser la compétitivité et de fédérer leurs capacités de réalisation.

VIII. Déploiement de la politique

S'inscrivant dans sa vision, **SONATRACH** élargit son positionnement vers l'exploration de nouvelles sources de revenus, qui consiste à se recentrer sur ses métiers de base, en investissant sur toute la chaîne des hydrocarbures (de l'exploration-production jusqu'au raffinage et pétrochimie) et à étendre ses domaines d'activités vers des énergies nouvelles, avec le ferme engagement de maximiser l'utilisation de l'outil national de production dans l'exploitation et la maintenance de ses installations ainsi que la réalisation de ses plans de développement.

La mise en œuvre de la politique de **SONATRACH** de la promotion du contenu local et d'intégration nationale s'appuie sur différents leviers tels que les dispositions réglementaires et procédurales, des dispositifs de soutien et d'accompagnement des entreprises algériennes créatrices de valeur pour **SONATRACH** et ses filiales, tels que la formation, la communication, l'innovation, la maîtrise technologique et le renforcement des capacités industrielles nationales.

La concrétisation des engagements de **SONATRACH** s'inscrit dans une démarche progressive, touchant principalement et prioritairement les axes suivants :

1- Etablissement des plans de contenu local

Tous les opérateurs économiques (co-contractants, cotraitants et

sous-traitants), structures et filiales de **SONATRACH**, impliqués dans chaque projet, opérations, activités ou transactions lancés par **SONATRACH**, doivent considérer le contenu local comme un élément important et primordial dans le développement de leurs projets et leur management (le procurement étant un des domaines clés du project management). Chaque projet, opération, activité ou transaction doit obligatoirement disposer d'un plan de contenu local, annuel et pluriannuel.

Ce plan doit inclure tous les aspects encadrant la promotion du contenu local et doit être évalué et révisé périodiquement.

L'implémentation de la politique de contenu local doit garantir une croissance mesurable et continue de la participation des entreprises algériennes dans tous les aspects liés aux opérations réalisées dans la chaîne de valeurs de **SONATRACH**.

2- Priorisation des entreprises algériennes

Lors de l'élaboration de leurs stratégies contractuelles, **SONATRACH** et ses filiales incitent leurs partenaires, fournisseurs et sous-traitants à donner la priorité aux entreprises algériennes lorsqu'elles sont en mesure de répondre au besoin.

Ces partenaires, fournisseurs et sous-traitants sont appelés à considérer le développement des capacités des PME, TPE et Start-up algériennes, durant l'exécution des contrats à travers la mise à jour de leurs évaluations.

Les projets complexes doivent être étudiés et dimensionnés de manière à faciliter l'accès des entreprises algériennes en qualité de sous-traitants, d'attributaires de lots ou de cotraitants.

Les marchés de fourniture de biens et services doivent être

attractifs pour les entreprises algériennes, notamment les PME et les TPE. L'allotissement doit être privilégié autant que possible pour permettre la participation des entreprises algériennes.

Dans ce cadre, **SONATRACH** et ses filiales doivent mettre en place un plan procurement à l'effet d'informer régulièrement les opérateurs économiques algériens sur les marchés qui seront lancés à moyen et long termes et ce, pour leur donner une visibilité sur les opportunités d'investissement en fonds propres ou en partenariat.

3- Fourniture locale de biens et services

SONATRACH et ses filiales doivent donner la priorité aux biens et services produits localement ou réalisés en Algérie, en préférence aux biens et services importés, dans la mesure et à condition

que les biens et services locaux répondent aux standards de qualité et de HSE, exigés par la profession.

A ce titre, les structures fonctionnelles et opérationnelles de **SONATRACH** et de ses filiales, peuvent opter pour une évaluation des offres incluant des critères ayant trait à la promotion du contenu local et à l'intégration nationale.

Dans ce sillage, les dossiers d'appels d'offres doivent intégrer, en plus des critères techniques, d'autres critères ayant trait à la promotion du contenu local et à l'intégration nationale notamment ceux liés à l'origine algérienne du produit.

4- Création d'emplois locaux et formation

SONATRACH et ses filiales doivent s'assurer que toutes les

opportunités soient données par ses partenaires pour le recrutement des employés algériens possédant les qualifications et l'expertise requises.

Tout partenaire doit disposer d'un plan de recrutement et d'un programme de formation destinés aux employés algériens dès signature de l'accord d'association, de l'accord de partenariat.

Tout partenaire doit disposer également d'un plan de remplacement des employés étrangers par des employés algériens.

5- Maîtrise Technologique

Tout partenaire doit préparer et implémenter un plan de maîtrise technologique au profit des employés algériens et mettre en place les interfaces techniques nécessaires pour les besoins de cette maîtrise.

SONATRACH et ses filiales s'engagent à accompagner les PME, TPE et Start-Up innovantes pour développer les projets d'innovation technologique, nécessaires aux domaines d'expertise de leurs structures opérationnelles.

Les Start-up activant dans le domaine des énergies nouvelles, l'innovation technologique et la production d'équipements et de composants utilisés dans les domaines que **SONATRACH** souhaite développer, notamment la capture et la séquestration du carbone (CSC), la production et le transport de l'hydrogène (bleu/vert), le solaire...etc, feront l'objet d'un accompagnement particulier par **SONATRACH**.

6- Développement du tissu industriel local

Dans le cadre de l'amélioration de la compétitivité des entreprises algériennes dans les différents

domaines de la chaîne de valeurs des hydrocarbures, **SONATRACH** et ses filiales s'engagent à organiser des séminaires et des workshops au profit de ces entreprises pour contribuer à leur mise à niveau aux standards et normes internationaux exigés par le secteur du Oil & Gas.

SONATRACH et ses filiales s'engagent, également, à accompagner les entreprises algériennes dans la réalisation de leurs projets de modernisation et d'innovation en relation avec ses activités.

Les opérateurs économiques, notamment les PME, qui produisent des équipements favorisant l'efficacité énergétique, dans une optique de rationalisation de la consommation de l'énergie feront l'objet d'un accompagnement spécifique de **SONATRACH**.

Promotion de l'outil national de production et de développement du contenu local

 Adresse électronique : SH.contenu-local@Sonatrach.com



سوناتراش



sonatrach

Direction Générale. Siège Social Djenane El Malik – Hydra-

Tél : +213 23483030 – www.sonatrach.com



سوناتراچ



sonatrach

Djenane El Malik, Hydra, Alger, Algérie

Tél : +213 23 48 30 30

www.sonatrach.dz

